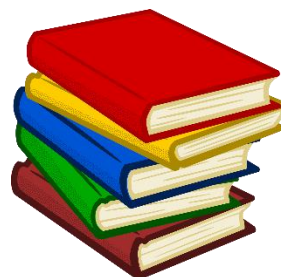




DEMANDE D'INSCRIPTION - EXPOSANT

Festival du Livre 2020
A Guillaumes
Dimanche 19 juillet 2020



Document à retourner impérativement avant le 30 juin 2020 à :

Mairie de Guillaumes

Festival du Livre 2020

✉ Place Napoléon III, 06470 Guillaumes

☎ 04 93 05 50 13

© protocole.guillaumes@gmail.com



SOUSCRIPTEUR :

Nom du responsable du Stand :
.....

Raison sociale :

Adresse siège social :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Email : @

DETAIL PRODUITS EXPOSES / INSCRIPTION AU PROGRAMME

Nom sous lequel votre stand doit apparaître :

Activités :
.....

Matériel exposé (**à renseigner obligatoirement** et dont l'acceptation sera soumise à l'approbation du Comité d'Organisation du Festival du Livre) :

.....
.....
.....
.....

Prix de vente des produits exposés :

.....
.....



REGLEMENT INTERIEUR - EXPOSANT

TARIFICATIONS / MODALITES D'INSCRIPTION :

Le salon du livre est entièrement gratuit pour les exposants. Un **chèque de caution de 50 €** vous sera demandé afin de nous prémunir contre les exposants qui ne se présenteraient pas le jour de l'arrivée prévue.

Ce chèque sera restitué à l'exposant le **jour du festival**.

ASSURANCE :

Les barnums sont assurés par l'association du SIGUIVE par la compagnie GROUPAMA.

Chaque exposant, à l'inscription, doit fournir son attestation d'assurance Responsabilité civile.

MODE DE PAIEMENT :

Par chèque bancaire à l'ordre de l'association du SIGUIVE

MONTAGE

Les organisateurs ainsi que les agents municipaux se chargeront du montage et démontage des barnums mis à disposition des exposants. Les tables et chaises seront prêtées par l'organisation (merci d'y prendre soin et de rendre tables et chaises valides et propres).

L'accueil des exposants et installation des stands sont prévus le **dimanche 19 juillet 2020 à partir de 7h30**.

L'exposant s'engage à ce que son stand soit définitivement installé avant l'ouverture du festival au public prévue à 9h (**entrée gratuite**).

Aucune voiture ne sera autorisée dans le village (sauf installation). Les voitures seront stationnées sur le parking à l'entrée du village.



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Le Festival du livre de Guillaumes se tiendra le **dimanche 19 juillet de 9h00 à 17h00** sans interruption.

DEMONTAGE

Le démontage ne pourra s'effectuer qu'à la fin du festival à partir de 17h00.

L'exposant devra restituer le stand après l'avoir rendu entièrement libre de tout le matériel, marchandise, et autres biens quelconques pouvant lui appartenir. Les dégâts constatés lors du démontage des stands seront facturés à l'exposant.

NETTOYAGE DES STANDS

Le nettoyage des stands devra être fait par chaque exposant. Il est demandé que l'espace occupé par l'exposant soit propre et non détérioré à la fin de la manifestation.

RESPONSABILITE ET RECOURS

L'exposant renonce expressément à tout recours en responsabilité contre l'organisateur :

- en cas de vol ou tout acte criminel ou délictueux dont l'exposant pourrait être victime
- en cas de dégradation de toutes sortes causées par des tiers
- en cas de troubles apportés à la jouissance de l'exposant par la faute de ce tiers quel qu'en soit leur qualité

L'exposant s'engage à ne rien faire qui puisse apporter un trouble de jouissance aux autres occupants du site.

L'exposant s'engage à n'installer sur son stand aucun autre matériel que celui déclaré dans son dossier d'inscription, ou autre matériel pouvant être la cause de nuisances ou troubles quelconques.

SOUS LOCATION CESSION

L'exposant ne pourra sous-louer ou céder, en tout ou partie, le stand mis à disposition, ni substituer toute personne physique ou morale sur le stand mis à disposition, sous quelques formes que ce soit, ni concéder à quelques titres ou sous quelques modalités que ce soit, fut-ce à titre gratuit ou temporairement, l'usage du stand mis à disposition.



EXPLOITATION

En cas de litige, quant à la nature des objets exposés la structure organisatrice se réserve le droit d'annuler la participation de l'exposant

RESTAURATION

Un pot d'accueil vous sera proposé à partir de 8h00.

Des bouteilles d'eau seront distribuées aux exposants par la structure organisatrice.

Le déjeuner (sous forme de buffet) est pris en charge par l'association SIGUIVE et sera servi vers 13h00.

- Je demande mon inscription au festival du livre édition 2020*

- Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur **dont je possède un exemplaire** en accepter sans restriction toutes les clauses et déclare renoncer à tout recours contre l'organisateur, entendu que l'organisateur statue en dernier ressort sur les admissions et la répartition des emplacements*

Fait en double exemplaire à :le

Nom du responsable du stand :

**SIGNATURE ET CACHET DE
L'ÉDITEUR :**

**SIGNATURE ET CACHET DE
L'ORGANISATEUR :**